



## Le français d'aujourd'hui, une langue aux multiples facettes

**Clément Bigirimana**

Université du Burundi, Burundi  
clement.bigirimana@ub.edu.bi

Reçu le 23-7-2019 / Évalué le 10-09-2019 / Accepté le 20-12-2019

### Résumé

Le français est une langue internationale et qui ne cesse de s'enrichir de nouveaux mots. Pour cela, il est parlé, enseigné, appris et utilisé d'un bout à l'autre du monde, ce qui lui procure de multiples facettes. La norme établie par l'Académie Française (1635) n'est plus respectée par tous les locuteurs de cette langue pour des raisons diversifiées. Ainsi, aujourd'hui, nous ne parlons plus « d'une langue française », mais « des langues françaises ». Si l'on considère le domaine de son enseignement/apprentissage, il y a moyen de se poser diverses questions, entre autres : quel français peut-on enseigner et/ou apprendre ? Dans quel français peut-on enseigner et/ou apprendre ?

**Mots-clés :** norme, français, locuteur, usage

### O Francês hoje: uma língua multifacetada

### Resumo

O francês é uma língua internacional que se enriquece constantemente com novas palavras. Por isso, é falado, ensinado, aprendido e utilizado em todo o mundo, o que lhe confere múltiplas facetas. A norma estabelecida pela Academia Francesa (1635) já não é respeitada por todos os falantes deste idioma, e por várias razões. Assim, hoje, já não nos referimos a “uma língua francesa”, mas a “línguas francesas”. Se considerarmos o domínio de seu ensino / aprendizagem, surgem várias perguntas, entre as quais: Que francês podemos ensinar e/ou aprender? Em que francês podemos ensinar e/ou aprender?

**Palavras-chave :** norma, francês, locutor, uso

### Today's French, a multifaceted language

### Abstract

French language is an international one and is constantly enriched with new words. For this reason, it is spoken, taught, learned and used from one end of the world

to the other, which gives it many facets. The standard established by the French Academy (1635) is no longer respected by all speakers of this language for various reasons. Thus, today, we no longer speak of «French language», but «French languages». If one considers the field of its teaching / learning, it is possible to ask various questions, among others: what French can one teach and / or learn? In which French can we teach and / or learn?

**Keywords:** norm, French, speaker, usage

## Introduction

Aujourd'hui, l'on s'accorde à dire que la langue française, probablement parmi les plus importantes enseignées et parlées à travers le monde, n'est plus la même d'un lieu à l'autre. Le français, élément clé de la Francophonie, se présente sous plusieurs formes dans l'espace francophone qui comporte des pays d'Amérique, d'Asie, d'Afrique, d'Europe voire d'Océanie. Généralement, l'opinion publique laisse croire que le français parlé à Paris est identique à celui qu'on retrouve dans divers pays de l'espace francophone. Cependant, l'on se rend compte que la réalité du terrain offre une multiplicité de manières de parler français dans les différentes parties de tel ou tel pays, ce qui [nous]fait dire que désormais, il existe, non pas une langue française, mais des langues françaises.

De ce qui précède, l'on comprend à quel point le français subit des transformations selon ses locuteurs loin de la norme « standard » qui reste la référence à l'Académie Française fondée par Richelieu en 1635. Et devant ce fait, les défenseurs de la langue française au sein de l'Académie Française pourraient s'alarmer et se poser avec raison la question de savoir si le français dans tous les contextes socioculturels où il est d'usage, se dénature ou s'améliore ou encore s'enrichit. Ainsi, le présent article se soucie de rendre compte de cette réalité, parfois méconnue de certains locuteurs, en évoquant des situations linguistiques propres de certains pays du monde francophone. Les rapports entre le français et les langues nationales dans plusieurs pays africains, devenus incontournable de nos jours, seront également abordés, sans oublier l'enseignement/apprentissage du et/ou en français.

Pour réaliser cette recherche, nous avons recouru à la méthode analytique de certains ouvrages. Il s'agit alors d'une compilation des éléments sur l'enrichissement et/ou l'appauvrissement voire la dénaturation de la langue française dans quelques pays, surtout africains, où les langues locales ont transformé le français de la Métropole. C'est dans cette logique que nous nous sommes posé les questions suivantes : de quel français faut-il alors parler aujourd'hui ? De quelle norme le français s'inspire-t-il ? Les locuteurs du français sont-ils conscients des variantes du

français ? Si oui, ces différences ont-elles trait à l'intercompréhension ou sont-elles des éléments de différenciation des locuteurs francophones ? Quel français peut-on enseigner et/ou apprendre ? Dans quel français peut-on enseigner et/ou apprendre ? De toute façon, plusieurs questions surgissent par rapport à la question de la « norme » de la langue française et les réponses varieraient, sans doute, d'un locuteur à un autre, selon la communauté [socio]linguistique.

## 1. Le français et les autres langues

Le français s'est répandu dans plusieurs pays du monde. Par conséquent, il entretient des rapports avec les autres langues locales, dites partenaires. Ainsi, aujourd'hui, le français se présente sous plusieurs variétés à cause de sa large diffusion voire de son utilisation dans des contextes sociolinguistiques différents. En effet, quand une langue rencontre ou croise une autre et que ces deux langues cohabitent durant de longues années, elles finiront, chacune de son côté, par s'enrichir et/ou s'appauvrir. Mendo Ze (1999 : 53) fait remarquer que *ces variations consacrent le dynamisme de la langue, résultent du contact des hommes et des cultures et se fondent sur la nécessité de considérer le français comme outil d'expression de la vie totale des francophones, sans complexe ni frustration, sans distinction de l'appartenance culturelle ou de la langue maternelle initiale.*

Tel est le résultat du métissage linguistique qui se conçoit selon Sesep N'Sial (1979 : 55) comme le processus qui consiste en une alternance systématique entre deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un acte de langage ou tout simplement la production d'un acte de langage linguistique hétérogène. C'est ce qui arrive à la langue française ici et là en dehors de la Métropole généralement, voire à l'intérieur même de la Métropole pour quelques locuteurs ayant connu un brassage linguistique et/ou culturel ailleurs, surtout avec les migrants. Ces mots, utilisés longtemps dans une langue, finissent par intégrer la langue concernée jusqu'à ce que les locuteurs ne s'en rendent plus compte. Dans cette optique, Ducrot et Todorov (1972 : 82) affirment que *l'existence de relations régulières entre deux langues différentes amène souvent la création d'une langue mixte, permettant une communication directe, sans recours à la traduction.* Par conséquent, le métissage linguistique transgresse les normes linguistiques des langues en usage car le locuteur produit dans cette situation les phrases dont les verbes, par exemple, changent de morphologie, de temps et de modalité.

Ainsi, les langues en contact [ici le français en contact avec les langues locales des pays où il est en usage dominant] doivent subir des influences d'ordre phonétique, grammatical, morphologique, sémantique, syntaxique et lexical. Le locuteur est

alors invité à faire le choix du vocabulaire, dans son processus de communication, selon le lieu, le contexte ou le statut de l'interlocuteur en situation de communication. Les propos, ci-après, de Sol (2013 : 206-207) témoignent de l'appropriation de la langue française par les Africains et des conséquences y relatives :

*Oui africaniser c'est lui donner une couleur locale / le français en ce moment ne sera plus un français des puristes / mais on va pouvoir lui donner une couleur locale avec des emprunts aux langues nationales et à d'autres langues africaines. [...] il faut parler maintenant du traitement qu'on lui réserve / [...] il y a certains qui la respectent dans sa pureté comme on dit / il y en a plutôt qui pensent qu'il faut l'adapter, la contextualiser [...] parce que la langue française doit être adaptée en fonction des contextes / des situations de communication ; il faut l'adapter/ on la négrifie, on l'africanise / c'est ce qui est en vogue maintenant [...].*

La langue française, par le biais de la Francophonie, est l'une des langues ayant réussi à conquérir de larges terrains, en Europe, en Amérique, en Asie et en Afrique. Pour cela, et à cause des variétés dues aux contacts que le français a eu avec d'autres langues, dans certaines régions du monde, l'on distinguera volontiers le « français d'Afrique » et/ou le « français en Afrique », le « français d'Asie » et/ou le « français en Asie » du français de France (Paris), par exemple.

## 2. Le français, clé et cordon de l'unité francophone

La langue française, loin de ses variétés régionales et/ou nationales, constitue indéniablement la clé de l'unité francophone. Un militantisme de tout ordre se fait remarquer en faveur de la langue française. Cette dernière, selon le rapport de l'OIF (2014 : 3), a une position appréciable à travers le monde par rapport aux autres langues à caractère international.

*La langue française, 4<sup>e</sup> langue d'Internet, 3<sup>e</sup> langue des affaires, 2<sup>e</sup> langue d'information internationale dans les médias, 2<sup>e</sup> langue de travail de la plupart des organisations internationales et 2<sup>e</sup> langue la plus apprise dans le monde est une chance, constitue un atout pour ceux qui la maîtrisent. Certains, ceux qui « naissent et vivent aussi en français », l'ont acquise dès l'enfance, en famille et à l'école et l'utilisent quotidiennement (environ 212 millions de personnes) alors que d'autres se la sont appropriée au fil d'un apprentissage scolaire ou universitaire, et parfois en autodidactes, faisant d'eux des utilisateurs souvent moins réguliers du français.*

S'agissant de l'Afrique, le français y constitue un héritage colonial. Le français appartient désormais aux Africains, au point qu'il est qualifié de « langue africaine ». Il revient ainsi aux Africains de militer pour sa promotion, sa diffusion et son amélioration et de [se] le transmettre de génération en génération pour sa pérennité. Ils peuvent s'en servir partout où le besoin se fait sentir. Et selon Ngalasso-Mwatha (2012 : 110-111),

*Les Africains ont adopté le français comme moyen de communication large et comme langue de gouvernement, ils l'ont assimilé comme mode d'expression et comme outil de création littéraire, ils l'ont maîtrisé, apprivoisé, domestiqué, soumis, passablement subverti, opportunément adapté à leur génie propre, admirablement intégré à leur imaginaire linguistique et culturel. C'est légitimement qu'ils en revendiquent la « copropriété ».*

Ainsi, le français a transformé le paysage sociolinguistique et socioculturel de la plupart des pays africains francophones. Il s'y est imposé ou plutôt il y a été adopté comme langue de scolarisation, d'administration, de formation et de communication sociale. Par conséquent, les locuteurs de la langue française, partout où ils se trouvent, et quel que soit leur rythme d'utilisation de cette langue, concourent à la construction solidaire du monde francophone. Le français s'est imposé comme une langue d'expression privilégiée au sein de diverses communautés [socio]linguistiques, favorisant de ce fait l'intercompréhension entre les peuples. C'est une langue véhiculaire. Il devient un outil par excellence incontournable, à usage quasi quotidien dans les quatre coins du globe.

Par ailleurs, la grande famille unie par le français, la « Francophonie » s'est élargie et continue à s'agrandir, en s'éclatant aujourd'hui, plus qu'hier, en une multitude de familles que l'on pourrait volontiers qualifier de « communautés francophones » de dimensions variables. De ces communautés, les comportements [socio]linguistiques comme les pratiques langagières donnent à remarquer qu'un certain nombre de mots étrangers à la langue française de la Métropole sont incorporés pour faciliter l'intercompréhension entre les différents locuteurs. Cependant, l'utilisation de ces mots n'est pas pareille pour toutes les catégories sociales. Les intellectuels ont tendance à se conformer à la norme standard, au moment où la classe des moins instruits se donne seulement du plaisir à s'exprimer en français sans complexe, car n'ayant pas l'idée de la norme imposée, « le bon usage » (Grevisse, 1936). Ainsi, on a l'impression que chaque communauté francophone, pays ou région, est susceptible de construire non seulement ses normes endogènes, mais aussi son rapport à des normes qu'elle hiérarchise et, au-delà, à sa propre référence. Cela étant, depuis la création de la Francophonie, plusieurs définitions ont émergé. Généralement, toutes tournent autour de la langue française qui en est

la colonne vertébrale, la clé voire le cordon. La langue française, naturellement de la France, s'est vue diffuser à travers le monde par le biais de la colonisation. Dès lors, certains pays se sont approprié ladite langue en en faisant une langue officielle voire seconde et une langue d'enseignement. D'autres l'ont enrichie avec des mots et/ou vocabulaires des langues locales. Et les autres encore l'ont dénaturée en essayant de l'adapter aux langues locales, tandis qu'une dernière catégorie essaye de se rapprocher de la norme. La langue française a alors subi des variations. C'est le cas dans plusieurs pays africains, ce qui fait de l'Afrique le premier continent qui compte le plus grand nombre de francophones et qui détient l'avenir de la langue française (OIF, 2018), pour l'avoir adoptée et adaptée dans le contexte africain. Ainsi, selon l'OIF (2014 : 3), *cinquième langue la plus parlée au monde, avec 274 millions de locuteurs, le français bénéficie de la croissance démographique des pays d'Afrique subsaharienne dont les systèmes éducatifs, bien que rencontrant des difficultés de natures quantitative et qualitative continuent d'accorder une place privilégiée à cette langue. Conformément à nos pronostics, la scolarisation en français a permis à plusieurs pays du sous-continent de connaître des progressions du nombre de francophones allant jusqu'à 30 % depuis 2010.*

La Francophonie regroupe différents pays de par le monde entier. Elle est un aspect clé de la politique culturelle de la France, voire de sa politique tout court. Mais le terme est vague et se prête à de nombreux usages et à de multiples interprétations. Ainsi, les enjeux du concept de francophonie sont multiples avec des visées variées, étant donné les différents pays membres de cette organisation. L'usage de la langue française dans tous ces contextes atteste du positionnement de la France à l'ère de la mondialisation dans le concert des autres langues. L'on note que ces pays, chacun avec ses langues locales, ont adopté le français comme langue officielle, d'administration, d'enseignement, etc. Dans certaines régions, le français a été « apprivoisé » selon les réalités sociolinguistiques des pays concernés. Il a ainsi subi des transformations à se dénaturer, à s'enrichir, à s'appauvrir, à s'africaniser (pour l'Afrique), à s'angliciser (pour les anglophones), à s'américaniser (pour l'Amérique), à s'asiatiser (pour l'Asie), à s'océaniser (pour l'Océanie), etc. Par conséquent, le français est devenu multiple et recouvre plusieurs facettes à travers le monde. Cet aspect fait de la francophonie, au-delà du simple fait de parler et/ou d'utiliser [le] français, un ensemble plus difficile à circonscrire. La Francophonie désigne souvent l'ensemble des personnes qui parlent le français comme langue maternelle, langue d'usage, langue administrative, langue d'enseignement ou langue choisie du point de vue linguistique. Dans un contexte politique, il peut aussi renvoyer à une communauté de pays francophones mais aussi quelquefois à l'ensemble des pays ou régions membres de l'OIF (Organisation Internationale de

la Francophonie). Ce dernier aspect empêche certains pays à majorité francophone d'intégrer pleinement l'OIF. C'est le cas de l'Algérie où le français est parlé par une majorité aux accents différents.

La langue française a réussi à se faire accepter dans plusieurs communautés linguistiques sans pour autant nuire aux langues locales. Ainsi, une sorte de symbiose s'est installée entre le français et les langues respectives des pays l'ayant adopté comme langue officielle, d'enseignement, d'administration. La complémentarité et non la concurrence se fait vite remarquer dans certaines situations de communication où une idée qui ne trouve pas d'équivalent dans telle ou telle langue est vite retrouvée dans l'une ou l'autre langue. Il y a une certaine interpellation linguistique, bien que les langues n'aient pas le même poids selon le rapport de l'OIF (2014 : 32) sur la langue française dans le monde.

*On peut penser qu'il y a autant d'espaces linguistiques qu'il y a de langues différentes. Or certains estiment que l'on compte actuellement jusqu'à 6000 langues sur la planète. Évidemment, ces langues n'ont pas toutes le même poids, le même statut ni le même rayonnement à l'échelle planétaire.*

Le français n'est plus, du moins en Afrique, une infirmité de l'accident colonial qui a frappé l'Afrique, mais une langue du paysage sociolinguistique africain actuel. Par conséquent, le français est revendiqué de façon légitime comme un moyen de communication courante en Afrique et un outil de création artistique et littéraire par ses usagers africains voire une langue des savoirs. C'est ce que laisse sous-entendre Rabemananjara cité par Ngalasso-Mwatha (2012 : 114) en ces termes :

*Le parler du conquérant va permettre aux vaincus, aux dispersés de la planète, de se faire signe d'un continent à l'autre. Curieuse aventure ! L'Occident devenu le sémaphore de la négritude ! De Tananarive à Port-au-Prince, de Conakry à Harlem, de Bamako à Fort-de-France, de Trinidad à Bahia, de Dakar à Havane, de Nyassaland à Jamaïque, de Little Rock à Durban, les Négro-africains s'interpellent avec la nonchalance de l'accent anglais, la vivacité des propos français et la richesse vocales des Lusitano-Espagnols !*

Ainsi, quoique les politiques linguistiques des États changent selon la tendance politique en vogue, les pays où le français a longtemps cohabité avec les autres langues locales auront toujours besoin du français. Pour cela, le passage à une autre langue, comme l'anglais au Rwanda et au Madagascar où le français avait servi comme langue officielle, d'administration, d'enseignement depuis un certain temps ne sera pas facile. Le français fait déjà partie du répertoire linguistique des Africains. Et ces derniers sont individuellement ou collectivement attachés au français pour une raison ou une autre. Souvent, entre les Africains de différentes

langues nationales, le français sert de langue véhiculaire, tout en étant également une langue d'ouverture au reste du monde. Le cas du Cameroun illustre bien ce fait où « plus de 250 langues coexistent sur le territoire camerounais » (Sol, 2013 : 49). Les Africains aiment alors le français de par son utilité pratique dans plusieurs secteurs de la vie des pays africains, et ce, indépendamment de son origine coloniale.

Le français en tant qu'outil et moyen de communication dépasse les frontières naturellement établies pour différencier les peuples de la planète. S'exprimer en français ne reflète ni la race du locuteur (surtout la couleur de la peau), ni son ethnie, ni son statut éducatif, ni son statut professionnel, ni sa religion, ni son pays, etc. Bref, le français n'est pas marqueur d'une quelconque identité distinctive des peuples au-delà du fait francophone, car là-même, des lusophones, des anglophones, des arabophones, des x-phones s'expriment en français pour le simple fait de communiquer. C'est-à-dire de partager, de mettre en commun les différentes idées.

N'est-il pas étonnant de voir les gens de toutes les couleurs et de tous les horizons réunis autour d'une même table ronde et échanger dans une seule et unique langue « le français », peu importe les accents, dans un climat d'entente et de compréhension mutuelle, loin de toutes sortes de considérations pour discuter de l'avenir du monde « francophone » à travers différents projets multidimensionnels ? C'est là le caractère fort de la langue en général et du français en particulier, à la fois vecteur de l'identité et facteur d'unité interétatique. En s'exprimant en français, l'on ne conçoit plus son identité comme étant faite d'appartenances multiples, certaines liées à une histoire ethnique et d'autres pas. L'on se voit plus en soi-même, en ses propres origines, en sa propre communauté. Un rapport d'unité se crée avec les autres locuteurs du français comme avec sa propre communauté, sa propre famille. Les traits de différence sont mis de côté et l'on ne milite désormais que pour la [notre] communauté francophone. C'est une communauté de personnes avec lesquelles l'on partage une même langue mais qui, au fond, n'ont finalement que très peu de choses en commun, à l'exception de la langue française. De plus, c'est une communauté de personnes avec lesquelles l'on peut se sentir extraordinairement proche. C'est dans ce sens-là que Maalouf (1998 : 153), comparant la langue à la religion s'exprime ainsi :

*La Religion a vocation d'être exclusive, la Langue pas. On peut pratiquer à la fois l'arabe, l'hébreu, l'italien, le suédois, mais on ne peut être à la fois juif, musulman, catholique et luthérien ; (...) La langue a cette merveilleuse particularité d'être à la fois facteur d'identité et instrument de communication.*

C'est ainsi que les pays ayant en partage la langue française se sont regroupés au sein de l'OIF comme une seule nation, une seule communauté avant toute autre considération, ce qui confère par ailleurs à cette organisation un caractère particulier avec de multiples facettes de la langue française.

### 3. Les multiples facettes du français et leurs implications sémantiques

Il n'est plus à démontrer que « la présence du français dans le monde contemporain est très diverse, comme sont variables les conditions de son appropriation, en fonction de demandes et d'offres multiples » (Castellotti, Chalabi, 2006 : 4<sup>e</sup> Couverture). La pluralité de locuteurs du français, chacun dans sa communauté [socio]linguistique, amène à affirmer l'existence de plusieurs facettes du français. Une langue se parle différemment selon les compétences du locuteur concerné, mais aussi selon les contextes de son enseignement-apprentissage. Une langue peut aussi s'écrire de plusieurs façons [toutes acceptées par la communauté concernée] selon l'évolution de la langue dans le temps, la linguistique diachronique ou évolutive qui considère l'étude de la langue d'un point de vue évolutif (Saussure, 1916). Ainsi, l'orthographe rectifiée et tolérée de certains mots du français ne cesse d'étonner les francophones non avisés. C'est le cas de « événement » et « évènement » ; la disparition de l'accent circonflexe pour tous les mots où il n'a pas de fonction diacritique (naître ou naitre ; paraître et paraître ; connaître ou connaitre ; etc.). Tout cela pour montrer qu'une langue évolue dans et avec le temps. De plus, dans certaines régions du monde, on constate ce qui constitue, selon l'expression de Sartre, la « défrancisation du français » (Blé Kain, 2016) par une catégorie de locuteurs, surtout les non-instruits, ce qui crée des sens multiples pour les vocables alors employés. Ainsi, cette langue ne peut être comprise ni par un locuteur s'exprimant exclusivement en français métropolitain ni par une personne instruite dans une autre langue locale de son pays. Feussi, dans son ouvrage *Parles-tu français ? Ça dépend...* (2008 : 154-155), va jusqu'à donner les noms les plus fréquents pour désigner les différents pôles du français à Douala [Cameroun]. Il cite entre autres appellations :

- *français moyen avec comme nominations: français simple, normal, familier, courant, commun, du quartier, des bancs de l'école ;*
- *bon français avec comme nominations : français soutenu, académique, raffiné, élevé, standard, supérieur, gros français, des intellectuels, du campus, de la haute société, des longs crayons ;*
- *francanglais avec comme nominations : fran-anglais, camfran-anglais, franglais, truc, bricolage, francam(erounais), des jeunes, des yors, à la mode, des rappeurs, des paresseux, de la débrouillardise ;*

- *mauvais français avec comme nominations : français de la rue, petit français, bas, décousu, (des mamans) du marché ;*
- *français personnalisé avec comme nominations : français de haut niveau, élevé, de personnalisation.*

De plus, le français en Afrique se caractérise par des formes particulières voire différentes selon les aires géographiques. Et les variations que subit le français dans ce continent sont fonction de la maîtrise effective ou non de la langue française. S'agissant des particularités prosodiques, par exemple, Dumont et Maurer (1995) font le constat ci-après : « À travers un certain nombre d'emprunts [...] on note l'apparition de phénomènes qui ne sont pas répertoriés en français central. C'est le cas, par exemple, du /x/ constrictive vélaire sourde, présent dans des syntèmes comme caaxanerie (fanfaronnade ...) ; dans de simples emprunts comme *xala* (*mauvais sort*) ». Il en est de même chez certains locuteurs francophones d'Afrique de l'Ouest en général et du Sénégal en particulier de l'usage du /r/ apical, à la place du /R/ grasseyé. Au Cameroun, une bonne franche des locuteurs de la partie septentrionale ont tendance à appuyer et à tirer sur le /r/, ou à substituer le /s/ au /z/.

Les variations du français sont aussi évaluées à travers les emprunts contribuant à la dialectisation du français. On peut ainsi observer que, pour le cas spécifique du Cameroun, le locuteur, soucieux de décrire la réalité de son milieu, s'embarrasse peu de chercher dans le lexique du français des équivalents périphrastiques pour désigner des mets typiquement camerounais. Ainsi, *le koki, le ndolè, le kpen, le zom, le sanga, le mbongo, le nkui, le ndomba, etc.* entrent allègement dans le lexique culinaire des Camerounais. Leur usage est d'autant plus généralisé que les établissements hôteliers, lieux d'échanges et de brassages culturels par excellence, se chargent de les promouvoir. Le phénomène d'emprunt n'est pas l'apanage des Camerounais seuls. Au Rwanda, au Burundi, la RDC, etc. les locuteurs francophones empruntent au kiswahili, au kirundi, au lingala. Bref, le phénomène des variations semble beaucoup plus intéressant au regard des glissements sémantiques que subissent certains mots français. Employés dans des contextes et des interactions spécifiques, ils cessent de renvoyer à leur signification standard.

Voici quelques exemples tirés de la réalité camerounaise, parfois des désignations impropres : *Frapper quelqu'un*: l'escroquer ; *Taper la bouche*: parler inutilement ; *Siester*: faire la sieste ; *Verber une fille* : faire la cour à une fille ; *Promotionnaire*: camarade de promotion ; *Il fait que partir*: il ne fait que partir ; *Solutionner un problème*: résoudre un problème ; etc.

Tout cela rentre dans ce que l'on qualifie de français aux multiples facettes, où l'on parle du français ivoirien, abidjanais, sénégalais, dakarois, malien, togolais,

lyonnais, marseillais, parisien, canadien, algérien, haïtien, égyptien, marocain, louisianais, etc. avec des accents forts différents illustrant des variétés du français, mieux des multiples facettes du français. Par ailleurs, comme le note Feussi (2008 : 104), dans *les représentations, le bon français apparaît donc comme l'idiome des usages formels et écrits, dans la vie professionnelle comme dans la vie politique (discours et documents officiels)*.

Par ailleurs, en tant que Burundais, des constats sur les variétés du français ont été relevés. Avant tout, il importe de préciser que la langue française n'est accessible qu'aux personnes ayant fréquenté l'école. C'est en quelque sorte une langue de l'élite. Ainsi, nous pouvons avoir des catégories suivantes :

- *le français soigné* : c'est le français dit « plus ou moins normé », c'est-à-dire intelligible, compréhensible et accessible à un locuteur normal du français ; par exemple à un Français de naissance et de nationalité.
- *le français malade* : c'est le français des personnes n'ayant pas poussé leurs études très loin, un français difficilement intelligible et compréhensible aux locuteurs naturels du français.
- *le français simple* : c'est le français des communications limitées, de la débrouillardise, mais accessible. Ici, le locuteur, dans son vocabulaire limité, essaie de s'efforcer à parler français.
- *le kifrançais* : c'est le français mélangé au kirundi. C'est un français courant au Burundi dans plusieurs situations de communication. C'est le français des locuteurs du français et du kirundi qui interfèrent les deux langues.
- *le kiangfrançais* : c'est un mélange des trois langues kirundi, anglais et français désormais officielles au Burundi. En certains moments, le locuteur le fait inconsciemment et/ou sciemment pour montrer ses capacités à s'exprimer en plusieurs langues.
- *le frankiswang* : c'est un mélange du français, kirundi, swahili et anglais. Avec l'enseignement de ces quatre langues dès le primaire, la plupart des apprenants écoliers n'arrivent pas à distinguer ces langues. Ils les mélangent dans leurs propos qui, au final, sont incompréhensibles.
- *le francanglais* : c'est le français et l'anglais mélangés. Cela se remarque surtout chez les locuteurs de ces deux langues. Ce mélange se produit en cas d'un mot qui ne revient pas facilement dans la mémoire du locuteur dans l'une ou l'autre langue.

Ces variantes du français entraînent parfois des incompréhensions entre les locuteurs, avec des incidences sémantiques pour un locuteur non avisé. Pour ce dernier, certaines phrases, expressions, mots ou segments peuvent paraître incompréhensibles. Ils font pourtant partie de la langue française et/ou sont inclus ou

utilisés dans cette langue. Leur inclusion est souvent volontaire ou inconsciente et les auteurs ne s'en rendent parfois pas compte. À noter également que le strict respect de la norme dans certaines situations de communication est parfois mal perçue, comme le montre le passage suivant : [...] au cas où un scolarisé arrive dans un café et parle un français respectant la norme scolaire, la réaction des autres participants peut être de l'inviter à parler comme les autres, dans un français relâché, sinon il pourra être marginalisé (Feussi, 2008 : 138).

Voici alors une série d'exemples de mots, segments, phrases ou expressions qui sont employés dans la langue française sans tenir compte de la « norme » préétablie. Ces exemples font état d'intercompréhension ou d'incompréhension entre les locuteurs en présence selon les contextes donnés. Ils se révèlent donc d'un mélange d'anglais, des langues [africaines] locales qu'on essaye de franciser.

- *Quand tu such la télé tu vois que chez les watt*

Est-ce qu'on suffa même du ngué ? tout le monde est bath !

Dès que je tombe là-bas je hole un bolo

N'importe quel bolo qui peut me gui les do

Promener les chiens, moi je vais bolo

Laver les cadavres, moi je vais bolo

*Même épouser les veuves hein ! moi je vais bolo*

*Fait quoi fait quoi j'aurai les do*

*Foumban - Foumbot je vais go*

(Extrait de « je go » in Koppo, 2004 : Je go (album musical-rap), cité par Feussi, 2008 : 82)

- *Est-ce que tu know que le Pasto de Melen-ci me fait souvent lap ? L'autre day de Sainte cene, le body-là a failli dou le culte sans sa robe. Il golait déjà djoum dans le temple quand la macho qui est sa secrétaire paroissiale lui a ask que Pasto tu go où comme-cà sans ta robe ? Il fallait see, le Pasto est comot du rang et a marra pour aller falla sa robe.*

(Extrait du journal La cloche, mensuel d'information de l'église évangélique du Cameroun, Août 1999, p.8, Melen, Yaoundé, cité par Wamba et Noumssi dans « Le français au Cameroun contemporain : Statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques », in Dynamique du français au Cameroun, p. 31).

- *Je sus en voyant un jour un client de mon maitre « et de surcroit fonctionnaire » comme Masso Yo dit, se lever après avoir lui aussi ingurgité quelques bouteilles du même Beaufort ... et des femmes alentours (Cité par Medjo Elimbi, 2016 : 118).*

- *C'est nous les sans-diplôme-fixe qui ndoloons (aimons) vraiment notre cher continent (Cité par Fandio Ndawouo, 2016 : 95).*

- *Il science (il cogite), oui il a commencé à sciencer (à méditer) pour savoir pourquoi son business n'a paswaka (n'a pas marché), il était lui aussi un scienceur (il se révélait comme un intellectuel) (Idem : 90)*
- *On a attrapé le tricheur de livre là où il mbolotait (travaillait) (Idem : 95)*
- *Si quelque chose comme ça arrivait à ses égaux, ils allaient dire comment les Kamers (les Camerounais) les ont frappés (arnaqués) (Ibidem).*

Pour conclure cette série d'exemples, il importe de préciser que Mendo Zé (1999) parlait d'une langue « éclatée » dans un collectif qu'il a dirigé et où une palette d'études intéressantes et multidimensionnelles se consacrait à la dynamique du français au Cameroun. D'autres études sur le Cameroun ont aussi été réalisées dans ce sens (Nzessé, 2009 ; 2012 ; 2015 ; Biloa, 2003 ; etc.). Soulignons, par ailleurs, que le Cameroun n'est qu'un cas parmi tant d'autres à travers le monde, le Cameroun étant baptisé « l'Afrique en Miniature ». De plus, l'Afrique est le continent qui renferme plus de Francophones (OIF, 2018).

#### 4. Le français et la question de norme(s)

Dans cette section, nous partirons de ces propos de Morin (2000 : 1) :

*Si l'on en croit Martinet, les Français attacheraient beaucoup plus d'importance aux normes syntaxiques et lexicales qu'aux normes de prononciation : « Le grand public [français] [...] n'est probablement pas conscient d'une nécessité d'améliorer sa langue par imitation d'un groupe social particulier. Ceci s'explique aisément du fait que les Français sont beaucoup plus sensibles au maniement défectueux de la grammaire qu'aux aberrances de prononciation. Aucun "accent" reconnu comme français ne saurait déclasser personne, pourvu qu'il ait, par frottement, perdu de son agressivité : qu'il roule les r ou qu'il grasseye, qu'il distingue un de in ou qu'il les confonde, qu'il fasse ou non sentir certains e "muets", un Français sera toujours "distingué" si sa syntaxe est impeccable et s'il choisit inmanquablement le mot juste.*

En postulant qu'au sein de tout groupe social la langue est un moyen d'exprimer la qualité des rapports sociaux, Dubois (1994 : 342) propose deux définitions à la notion de *norme*. Dans une première acception, il envisage la *norme* comme un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue si l'on veut se référer à un idéal esthétique ou socioculturel. Parce qu'elle suppose l'existence d'usages prohibés, la *norme* donne alors son objet à la grammaire prescriptive ou *grammaire* au sens courant du terme. Dans une deuxième appréhension, la notion renvoie à tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique. En cela, la *norme* correspond à l'institution sociale que constitue la langue standard.

Premièrement, c'est utile de clarifier qu'il n'y a pas une seule norme, mais qu'il y en a plusieurs (Bédard, Maurais 1983 : 1). Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas une norme préférée, mais ce n'est qu'une parmi d'autres. Le problème se pose quand on choisit une norme au détriment des autres variétés. *La standardisation implique l'élimination progressive des normes concurrentes par l'adoption d'une norme unique qui vient supplanter toutes les autres* (Lodge 1997 : 132). En France, c'est la norme du parler de Paris qui est devenue la norme dominante. Par ailleurs, selon Vézina (2009 : 1), *une langue comme le français comporte deux types de normes : l'usage et le bon usage, et c'est surtout à ce bon usage qu'on fait allusion lorsqu'on parle de « la norme », formule qui traduit bien la perception plutôt unifiée qu'ont les locuteurs de cet ensemble de règles et de prescriptions pourtant fort complexes et non uniformes.*

Cependant, Fandio-Ndawouo, dans son argumentaire pour le projet d'un collectif *Le Français contemporain face à la norme. Pratiques, gestions et enjeux d'une langue au défi de la pluralité* (2018), avance que quelle que soit la définition considérée (Mackey, 1967 ; Coseriu, 1970, Bédard, Maurais, 1983 ; Weinreich, 1933 ; Börner, Vogel, 2000 ; Pöll, 2005 ; Siouffi, Steuckardt, 2007 ; Nglasso, 2011), il est intéressant de souligner que, étymologiquement, le vocable *norme* est issu du latin *norma* qui désignait, au départ, une sorte d'équerre, instrument utilisé par les maçons et les charpentiers pour tracer des lignes droites. La confusion avec le grec νόμος « règle, loi » (principe général, impersonnel et extérieur aux individus, qui s'impose à tous) a donné lieu à une série de dérivés qui rentrent dans son champ lexical avec des nuances sémantiques fondées sur cette double étymologie : normal vs anormal pour signifier « qui est conforme ou non à la norme de la langue », et normatif vs anormal ou non-normatif pour référer à « qui est conforme ou non à la norme socialement acceptée, au bon usage défini par les jugements de valeur ». De là, découlent deux perspectives : l'une linguistique et l'autre sociale, selon qu'on envisage la notion de *norme* du côté du code de la langue ou du côté des usagers de ce même code, deux approches sommes toutes complémentaires mais distinctes.

L'on peut également, avant de terminer cette section dédiée à la question de norme(s), préciser que Moreau (1997) distingue cinq (05) types de normes : les normes objectives, les normes descriptives, les normes prescriptives, les normes subjectives et les normes fantasmées. Néanmoins, la question de norme dans le processus d'enseignement/apprentissage est difficilement saisissable d'autant que, selon Nzessé (2008 : 320) :

*La norme ne correspond que très imparfaitement aux pratiques effectives de la langue. Ce que le professeur enseigne à ses élèves est une demi-abstraction plus unifiée certes, mais lacunaire. Il y a certes des avantages pédagogiques*

*à enseigner le français normalisé parce qu'il est plus régulier, plus homogène et partant plus simple à assimiler (Besse, 1976 :28-29), mais le plus urgent pour certains est de revoir les prescriptions normativistes en cessant de les considérer comme un absolu, ce qui suppose, dans des manuels scolaires et la pratique pédagogique, la révision du manichéisme linguistique d'après lequel un énoncé ne peut être que vrai ou faux, français ou non.*

Il faudrait désormais noter que la question de la norme est relative dans le fonctionnement « pur » d'une langue, ici le français. Son fonctionnement social illustre la flexibilité des normes. En effet, il y a des contextes où le locuteur se doit de faire recours aux différents français, non pas par ignorance, mais sciemment, pour se faire comprendre. Et comme l'affirme Feussi (2008 : 107), [...] *il n'est pas possible de prétendre utiliser uniquement le bon français, quel que soit le contexte. Le bon français est certes surtout véhiculé par l'école en particulier, mais il est toutefois devenu courant que, dans les salles de classe ou encore dans les cours de récréation, on entende, dans une conversation informelle, un autre usage du français par ces élèves locuteurs du bon français [...].*

Dans la plupart des cas, en situation de communication et selon les différentes interactions sociales, les locuteurs francophones ont tendance à se focaliser plutôt sur la transmission du message et non sur la qualité linguistique de leurs énoncés, ce qui enfreint généralement à la norme. Par ailleurs, Eloy (1993 : 105) fait remarquer que *la norme figure toute la langue, ou « l'essentiel de la langue », et cette conception porte en elle-même une idée d'insécurité linguistique : représentée stable, invariante, finie, elle est par définition inaccessible dans sa complétude. Autrement dit, on n'est jamais tout à fait en règle avec cette loi-là et on ne peut que craindre toujours.*

## **5. La langue française ou les langues françaises ?**

Tout d'abord, Nzessé (2015 : 9) citant Corréard et Schmidt avance que *le français est vu comme un ensemble de variétés dont aucune ne serait une norme pour les autres, avec, dans le domaine du lexique, une zone de divergence contenant les particularités de toutes les variétés.* Le français est aujourd'hui une langue parlée et enseignée dans les quatre coins du monde. C'est une évidence et une réalité absolue. Pour cela, il subit les influences des réalités sociales et socioculturelles des différents pays qui en font usage. L'espace géographique occupé par la langue française ne cesse de s'élargir. Ainsi, le français, sans cesser de fonctionner, partout où il est d'usage, comme un moyen de communication universel, est appelé à s'adapter, pour des fins communicatives variées, à des situations socioculturelles

et sociolinguistiques diverses. Par conséquent, l'on peut affirmer sans conteste qu'il existe, non plus une langue française, mais des langues françaises. Cela occasionne une problématique sur le type de français à enseigner et dans quel français enseigner. Déjà, l'on a beaucoup parlé du phénomène de variation [(socio) linguistique] depuis les travaux de l'équipe de Grenoble sur la variété des utilisations de la langue commune dans différents contextes sociaux (Dabène, Billiez, 1987; Gadet, 1989; Billiez, 1992; Lucci et al., 1998; Billiez et de Robillard (coords.), 2003; Caubet et al. (éds.), 2004; etc.). Le français n'échappe pas à ce phénomène, ce qui crée des variétés du français. Ainsi, a-t-on distingué le français des jeunes, des adultes, des banlieues, le français populaire, urbain, familier, etc. Pour cela, Beturcci (2013), citant Gadet avance que du point de vue normatif, le français populaire qui constitue « un classificateur déclassant » désigne « un ensemble de formes non standard » et correspond à « un construit social hétéroclite » porteur d'une « fonction déclassante implicite ».

L'Afrique est, selon l'OIF (2018), le continent qui enregistre plus de locuteurs du français. C'est aussi en Afrique où le français est la langue d'enseignement et la langue enseignée [surtout en Afrique francophone]. C'est également en Afrique que l'on trouve plus de langues locales [langues africaines]. Ces dernières, à la rencontre du français, se sont enrichies ou appauvries, de même que le français, jusqu'à créer certains sentiments chez les locuteurs. Pour cela, souligne Midiohouan (1994 : 74) que *dans presque tous les pays francophones d'Afrique, la place qu'occupe la langue française par rapport aux langues locales crée un sentiment de frustration qui se retourne de plus en plus ouvertement contre la première, même chez les intellectuels. On se venge du français, instrument de brimade des cultures locales, en le brimant, c'est-à-dire en le parlant mal, en le déformant, en l'agressant, ce qui, à la longue, risque d'aboutir à un créole impropre aux relations interafricaines et internationales et de réinstaller chaque État dans l'isolement que le maintien du français est censé éviter.*

Selon Perregaux (2007), le français, dans plusieurs pays, a été une langue imposée, mais pas au détriment des autres langues existantes [locales]. Par conséquent, à cause du contexte de vie qui contraint à un usage déséquilibré des deux langues et d'un frottement quotidien entre elles, l'utilisation de la langue française va s'imposer jusqu'à faire de ladite langue « la langue ennemie » des langues locales. C'est pourquoi, une fois l'« ennemie » maîtrisée, l'on en a fait ce que l'on veut, disons « l'esclave » que l'on manipule comme l'on veut. Dans cette logique, certains écrivains se plaisent d'écrire dans un français qui s'éloigne du français standard, celui de la métropole, un français qui échappe à la norme imposée. L'on citera dans cette série beaucoup d'écrivains d'hors la France. C'est ainsi que Alexakis, cité par

Perregaux (2007 : 26) affirme : Je sais que je n'écrirai jamais le français comme l'écrivent les écrivains français de naissance, mais je l'écrirai comme je le peux, du mieux que je le peux. Cette langue, je ne l'ai pas choisie. Elle m'a été imposée par le sort, par le hasard, par les circonstances.

D'un autre côté, la richesse d'une langue se remarque via le phénomène d'emprunt linguistique, défini techniquement par Ngalasso cité par Nzessé (2012 : 9) comme s'agissant d'*éléments qui passent d'une langue à une autre, s'intègrent à la structure lexicale, phonétique et grammaticale de la nouvelle langue et se fixent dans un emploi généralisé de l'ensemble des usagers, que ceux-ci soient bilingues ou non*. Aussi, cette richesse se remarque-t-elle à travers le phénomène de calque. Ledit phénomène traduit un effort d'adaptation d'une langue donnée à la seule fonction de communication en essayant de contourner certaines contraintes liées au fonctionnement de la langue, sans oublier le métissage linguistique. Ce sont ces phénomènes qui fondent la thèse de l'existence d'une multiplicité de français. Cette multiplicité de français, comme il a été démontré précédemment, à travers son implantation d'un lieu à un autre, s'est vu mélanger aux autres langues que parlaient déjà les néo « francophones ». Ainsi, entre autres exemples d'emprunts linguistiques et de calques, Nzessé (2012) cite : *alamimbou, bayam sellam, balock, banga, cam-no-go, djoni, do, doun gourou, feyman, feymania, katika, kongossa, kwatt, lap, makalapati, mougou, nangaboko, ndoss, ngatta, ngomna, ngrimbah ; le famla, le balock, un magida, son kaba, le tchoko, le moukouagne, le ndolo, le ndolè*, etc. Il s'agit des mots qui se sont déjà intégrés dans le français camerounais et qui font désormais partie du répertoire linguistique de la plupart de Camerounais.

Pour cela, Nzessé (2012 : 15) conclut en affirmant qu'au total, au regard de ce phénomène linguistique, le français camerounais apparaît comme fortement enraciné dans le milieu socio-culturel; l'on note un changement linguistique important, signe sans doute annonciateur de la recherche d'une identité nouvelle ou d'une quête de l'identité perdue. Car de tels processus sont intrinsèquement liés à la problématique de l'identité dans la mesure où, selon Sophie Alby (2001 : 58), « le contact des langues est aussi celui des cultures, et les communautés concernées par ce phénomène sont dans des situations de construction ou de re-construction identitaire dont le changement linguistique est un des signes ».

### En guise de conclusion

Dans cette dernière partie de notre article, il importe de rappeler et/ou de revenir sur le thème central du numéro « *Enseignement du et/en français : savoir de la langue et langue du savoir* ». Il est vrai que dans la plupart des pays africains,

le français est une langue d'enseignement et une langue enseignée à presque tous les paliers de l'enseignement. Cependant, le niveau de connaissance de ladite langue par les enseignants, d'une part, et les apprenants, d'autre part, laisse à désirer. Si nous prenons le cas du Burundi (Bigirimana, 2017), *seuls 17% d'élèves et étudiants admettent que le français représente une langue de science/technologie*. De même, le français, bien qu'il soit la langue d'enseignement au Burundi, il n'est pas préféré pour les études. Certains arrivent même à qualifier le français au Burundi de langue « obligée et avalée de force » (Bigirimana, 2018). De ce qui précède, l'on peut affirmer qu'au Burundi le français mérite d'être seulement une langue enseignée et non celle d'enseignement, donc celle du savoir.

Le français, alors langue partagée par plusieurs locuteurs de diverses localités, sous l'appellation commune de « francophones », ne se présente plus sous une seule forme originale, mais présente aujourd'hui plusieurs formes qui s'écartent parfois de la norme. Avec la nécessité de communiquer, les participants à l'acte de communication ne font pas très attention à la norme imposée mais plutôt cherchent à transmettre le message en visant l'intercompréhension, quel que soit le français employé. Dans cette logique, le concept de norme(s) apparaît comme relatif. Le français, comme les autres langues du monde, dans ce cadre, fonctionnerait selon les représentations contextuelles que les locuteurs s'en font. Et dans l'enseignement-apprentissage, l'on doit tenir compte de ses représentations par les enseignants et les apprenants. Généralement, les transgressions de norme(s) sont parfois liées au fait que les locuteurs pensent, agissent voire réfléchissent dans leurs langues locales [premières] et essaient de transposer leurs pensées en français, ce qui correspond rarement à la norme standard. Par conséquent, le français se parle différemment à cause du phénomène de contact avec les langues locales mais aussi des paramètres relevant de l'axe social débouchant ainsi sur une langue française éclatée et aux multiples facettes.

## Bibliographie

- Alby, S. 2001. « Mort des langues ou changement linguistique ? Contact entre le kali'na et le français dans le discours bilingue d'un groupe d'enfants kali'naphones en Guyane française ». *Cahiers du Rifal*, n°1, p. 46-58.
- Bédard, É., Maurais, J. 1983. *La Norme linguistique*. Conseil Supérieur de la langue française. Paris-Montréal : Le Robert-Publications du Québec.
- Buturcci, M-M. 2013. « Formes de la ségrégation langagière et sociale en banlieue ». *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*, n°4, Bulot, T. (sous la dir.), *Normes et discrimination(s). Frontières, espaces et langues*, p. 41-55.
- Bigirimana, C. 2017. *Représentations et attitudes sociolinguistiques du français en milieu scolaire au Burundi*. Thèse de Doctorat/PhD. Cameroun : Université de Dschang.
- Bigirimana, C. 2018. « Enseignement des langues : représentations et construction identitaire ». *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n°7/2018, Ntakirutimana, E., Makomo Makita, J.

- C., *Didactiques des langues, des cultures et des littératures en Afrique Centrale, Afrique de l'Est et des Grands Lacs : État des lieux, enjeux et perspectives*, p. 15-28. [En ligne] : [https://gerflint.fr/Base/Afrique\\_GrandsLacs7/bigirimana%20.pdf](https://gerflint.fr/Base/Afrique_GrandsLacs7/bigirimana%20.pdf) [consulté le 20 juillet 2019].
- Biloua, E. 2003. *La Langue française au Cameroun*. Bern : Peter Lang.
- Blé Kain, A. 2016. « Le mélange des langues dans *Les Naufragés de l'intelligence* de Jean-Marie Adiaffi : une esthétique de la néoglottophagie ? ». In : Nzessé L. *Le français en Afrique. Évaluation de sa portée patrimoniale*. Paris : L'Harmattan, p. 101-114.
- Castellotti, V., Chalabi, H. (Dir.). 2006. *Le français langue étrangère et seconde. Des paysages didactiques en contexte*. Paris : L'Harmattan.
- Caubet, B. et al. 2004. *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*. Paris : L'Harmattan.
- De Saussure, F. 2002 [1916]. *Cours de linguistique générale*. Béjaïa : Éd. Talantikit.
- Dubois, J. et al. 1973. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Éd. Larousse.
- Ducrot, O., Todorov, T. 1972. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de langage*. Paris : Seuil.
- Dumont, P. et Maurer, B. 1995. *Sociolinguistique du français en Afrique francophone. Gestion d'un héritage, devenir d'une science*. Vanves : EDICER/AUPELF-UREF. Universités Francophones.
- Eloy, J.-M. 1993. « L'insécurité en français monolithique ou quel est le salaire de la peur ». Francard, M. (éd.). *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Volume 1. Actes du Colloque de Louvain-La-Neuve, p. 5-14.
- Fandio Ndawouo, M. 2016. « Hybridation linguistique et appropriation du français en milieu urbain : une lecture de « Au kwatt », chroniques du journal *Mosaïques* ». Nzessé, L. *Le français en Afrique. Évaluation de sa portée patrimoniale*. Paris : L'Harmattan, p. 87-99.
- Feussi, V. 2008. *Parles-tu français ? Ça dépend...Penser, agir, construire son français en contexte plurilingue : le cas de Douala au Cameroun*. Paris : L'Harmattan.
- Fosso, V. (Dir.), 2008. *Dynamique du français au Cameroun : Problèmes sociolinguistiques et stylistiques, enjeux didactiques et glottopolitiques*. Université de Dschang.
- Gadet, F., 1989. *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Gadet, F. 1992. *Le français populaire*. Paris : PUF.
- Grevisse, M., 1936. *Le bon usage*. Gembloux : Duculot.
- Maalouf, A. 1998. *Identités meurtrières*. Paris : Grasset.
- Medjo Elimbi, S. 2016. « Problèmes de morphosyntaxe normative en francographie africaine (camerounaise) : vers un calque traductionnel ?! Une analyse des structures du syntagme verbal et de la phrase interrogative dans *Temps de chien* de Patrice Nganang », Nzessé, L. *Le français en Afrique. Évaluation de sa portée patrimoniale*. Paris : L'Harmattan, p.115-128.
- Mendo, Z. G. (Dir.). 1999. *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris : Publisud.
- Midiouhan, G. O. 1994. *Du bon usage de la francophonie*. Cotonou : Éditions CNPMS.
- Moreau, M.-L. 1997. « Normes ». In. *Sociolinguistique, concepts de base*. Sprimont : Mardaga.
- Morin, Y. C. 2000. « Le français de référence et les normes de prononciation », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, n°26, p. 91-135
- Mounin, G. (Dir.). 2006. *Dictionnaire de la linguistique*. Quadrige : PUF.
- Ngalasso-Mwata, M. 2001. « De *Les Soleils des indépendances* à *En attendant le vote des bêtes sauvages*. Quelles évolutions de la langue chez Kourouma ? », *Actes du colloque sur Littératures francophones : langues et style*. Paris : L'Harmattan.
- Ngalasso-Mwatha, M. 2012. « Le français et la francophonie en Afrique », *Francophonie et plurilinguisme*. Arena Romanistica : University of Bergen, p. 108-135.

- Nzessé, L., Dassi. (Dir.), 2016. *Le français en Afrique. Évaluation de sa portée patrimoniale*. Paris : L'Harmattan.
- Nzessé, L. 2008. « Le français en contexte plurilingue, le cas du Cameroun : appropriation, glottopolitique et perspectives didactiques », *Francofonía*, n° 17, p. 303-323. [En ligne] : <http://rodin.uca.es/xmlui/handle/10498/8457> [consulté le 20 juillet 2019].
- Nzessé, L. 2015. *Le français en Afrique. Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun (1990-2015)*. Institut de linguistique française, CNRS, UMR 7320 - NICE, n° 29.
- Nzessé, L. 2012. *Les emprunts du français aux langues locales camerounaises : typologie, intégration et enjeux*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval.
- OIF. 2014. *La langue française dans le monde*. Paris : Nathan.
- OIF. 2018. *La langue française dans le monde. Synthèse 2018*. Paris : Gallimard.
- Perregaux, C. 2007. « Passages et repassages entre langues : voyages et turbulences ». In : Lambert, P. et al. (éds.). *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique. Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*. Paris : L'Harmattan, p. 23-28.
- Sesep N'Sial, B.N. 1979. *Quelques hypothèses sur la définition du métissage linguistique et la société*. Paris : Ed. Maison des Sciences de l'Homme.
- Sol, M. D. 2013. *Imaginaire des langues et dynamique du français à Yaoundé. Enquête socio-linguistique*. Paris : L'Harmattan.
- Vézina, R. 2009. *La question de la norme linguistique*. Conseil Supérieur de la langue française. Bibliothèque et Archives Canada.
- Wamba, R. S., Noumssi, G. M., 2008. « Le français au Cameroun contemporain : statuts, pratiques et problèmes sociolinguistiques ». In. Fosso (dir.). *Dynamique du français au Cameroun : Problèmes sociolinguistiques et stylistiques, enjeux didactiques et glottopolitiques*. Dschang : Université de Dschang, p. 18-41.